

lyrique et corps social. Cette réflexion est menée sans opposition par l'étude des jeux pronominaux du « je » et du « nous ». Pour l'essayiste, l'emploi du « je » sert à intégrer le sujet lyrique autant à un individu pluriel qu'à une pluralité d'individus.

La conclusion retrace le rôle paradoxal quoiqu'essentiel que joue la republication des textes sous une forme anthologique en réactualisant les diverses tensions discutées auparavant concernant le temps de l'événement, de son espace et de ses sujets.

HABIB HASSOUN

Département d'études françaises, Université de Toronto

Robert Armstrong, *La télévision au Québec. Miroir d'une société*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, 322 p., 39,95 \$

Voici un livre phare pour quiconque s'intéresse à l'histoire de la télévision québécoise et aux nombreuses mutations que les révolutions technologiques lui ont fait subir au cours des années, à l'exemple de la câblodistribution, des satellites de communication ou, encore, depuis plus d'une décennie, des fournisseurs de réseaux Internet. Le livre de Robert Armstrong est de loin, et sans la moindre hésitation, l'ouvrage en langue française le plus fouillé qui a été publié au Canada sur ce sujet. Ancien professeur et cadre supérieur auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et de Téléfilm Canada, Armstrong s'adresse avant tout aux spécialistes. Il est important de souligner que son ouvrage n'a pas pour objectif de produire une histoire culturelle de la télévision québécoise. Il n'est ici question, par exemple, ni de l'évolution des téléseries québécoises, ni de l'histoire de son vedettariat, ni de certaines caractéristiques thématiques prégnantes qui donneraient aux productions télévisuelles québécoises une signature ou une coloration particulière. Le propos de Robert Armstrong se situe ailleurs. Il vise à rendre compte des nombreux mécanismes, qu'ils soient politiques, juridiques, linguistiques, budgétaires, etc., qui encadrent le contenu télévisuel et qui délimitent l'espace dans lequel la télévision québécoise se déploie et évolue depuis ses origines. Son analyse porte sur le médium et cherche à analyser ce qui précède l'acte créateur et le travail des comédiens et des artisans.

Divisé en onze chapitres, son livre fait d'abord un court historique de la télévision au Québec pour ensuite s'intéresser au CRTC et à la réglementation, aux différences entre une télévision publique et une télévision communautaire, à ce qui définit et prescrit une programmation de langue française, à la nature d'une émission canadienne, à la question du droit d'auteur en télévision, au mandat social du CRTC, à la concentration des médias, à la télévision canadienne de langue anglaise et à ses différences avec celle de langue française, à la question des plateformes numériques et à celle de la réglementation

et de l'imposition des sites Internet. Les moindres transformations qu'ont connues les mécanismes qui encadrent la télévision québécoise y sont analysées avec soin. Le lecteur reste sans cesse ébahi devant une telle connaissance de la part de l'auteur et une telle érudition sur des détails pointus nécessaires à la compréhension de ce système complexe. Son analyse est riche ; elle est détaillée, savante et informée. Elle fait comprendre les tensions interminables entre le fédéral et le provincial, l'influence de la politique sur le financement des productions culturelles et, surtout, la grande fragilité des rares équilibres atteints. La force de l'ouvrage provient du profond contraste entre l'effet que produit, d'abord sur le lecteur, une prose neutre qui génère une analyse cartésienne, chirurgicale et hautement technique, et la puissante illumination que déclenche, page après page, chapitre après chapitre, la compréhension du processus qui, depuis plus d'un demi-siècle, parvient à éroder par saccades et par vagues successives la spécificité de la télévision québécoise.

La télévision est un puissant vecteur culturel. Elle doit avoir pour mission, comme le notait déjà la loi fédérale sur la radiodiffusion de 1968 de « contribuer au développement de l'unité nationale et d'exprimer constamment la réalité canadienne ». Dès la naissance du CRTC, sous le gouvernement Pearson, la télévision est conçue comme un « service public essentiel pour la valorisation de l'identité nationale et de la souveraineté culturelle ». Comme le souligne Armstrong, à l'instar de « la défense militaire, la défense de la souveraineté culturelle constitue une sorte de bien public » qui nécessite un encadrement rigide et une législation spécifique pour être protégée des forces hostiles qui sont le plus souvent indifférentes à la sauvegarde des identités nationales.

L'origine du problème fondamental de la télévision se trouve, pour Armstrong, dans la nature du médium : même si le contenu peut et doit s'enraciner dans des réalités nationales hétérogènes, la technologie, elle, ne se soumet pas aussi facilement à la logique des frontières et semble naturellement favoriser une constante homogénéisation. Peu importe la manière dont on pense la télévision — qu'elle vise à éduquer, à divertir ou à informer —, elle demeure, par nature, une invention américaine. Indépendamment de ce qui se produit au Canada et au Québec, les producteurs américains ont toujours une longueur d'avance sur leur voisin du nord. Sans être soutenue par le courage politique, la souveraineté culturelle est inéluctablement broyée, compte tenu de cette donnée fondamentale. Cette absence de souveraineté technique explique en partie la logique qui façonne et qui érode la télévision québécoise depuis ses débuts ; elle explique aussi pourquoi il faut sans cesse la réglementer pour assurer son existence. La technologie télévisuelle américaine n'a pas été créée pour assurer la souveraineté nationale de par le monde, ni pour favoriser la pratique des langues nationales et encore moins pour assurer le maintien et l'épanouissement du français au Québec. Armstrong montre magistralement comment l'absence de législation contraignante entraîne une soumission automatique aux lois du marché, ce qui engendre invariablement les mêmes conséquences délétères sur les contenus télévisuels nationaux. Les mécanismes

qui encadrent la télévision québécoise servent de bouclier face aux attaques incessantes que l'on fait subir à la souveraineté culturelle, attaques qui sont les conséquences de l'évolution continue de cette technologie. Dans la réalité, c'est toujours le même processus qui est à l'œuvre, processus qui produit systématiquement les mêmes résultats : américanisation de la programmation, omniprésence de la langue anglaise et néo-colonisation culturelle. La logique en place fait qu'il est et qu'il sera toujours plus facile, et moins coûteux surtout pour les producteurs et les distributeurs locaux, de déverser sur leurs téléspectateurs les productions télévisuelles américaines. Dans son livre, Armstrong multiplie les exemples pour montrer qu'à chaque grande révolution technologique (câblodistribution, satellite, Internet), le bulldozer de l'homogénéisation revient sauvagement à la charge. Le moindre fléchissement politique fait aussitôt entrevoir l'abîme. La télévision québécoise existe et existe seulement en raison d'un combat sans relâche que mènent pour elle et ses créateurs des mécanismes qui cherchent à éviter qu'elle devienne un autre dépotoir de la culture américaine. Armstrong suggère même, à la fin de son livre, que c'est la faiblesse apparente de la télévision québécoise qui lui a, jusqu'à maintenant, assuré un succès auprès de nombreux Québécois. Il va sans dire, les chiffres sont là à l'appui, qu'elle se porte beaucoup mieux que la télévision de langue anglaise canadienne, et même si, paradoxalement, elle est soumise à la même juridiction, elle est beaucoup moins subventionnée que cette dernière et se finance à moindre coût. « La télévision québécoise francophone profite de la barrière linguistique et fonctionne partiellement en vase clos » de sorte qu'elle est davantage portée que la canadienne anglaise à ne pas s'enliser dans le gouffre étatsunien. C'est pourquoi, pour reprendre le titre de son ouvrage, elle demeure le miroir de la société québécoise, manifestant sur la longue durée une forme de résistance étonnante.

FRANÇOIS-EMMANUËL BOUCHER

Département de langue française, littérature et culture,
Collège militaire royal du Canada

Irène Chassaing, *Dysnostie. Le récit du retour au pays natal dans la littérature canadienne francophone contemporaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, 280 p., 30,00 \$

Cet ouvrage offre une étude du thème du retour au pays natal — dans le domaine littéraire, il s'agit de retours sans exception difficiles, souvent violents et sources de conflits — en se basant sur le terme de dysnostie. Dans *Dysnostie. Le récit du retour au pays natal dans la littérature canadienne francophone contemporaine*, Irène Chassaing propose ce néologisme pour désigner aussi bien le désir de retour, souvent caractérisé par la nostalgie d'un passé idéalisé, que le retour lui-même, résultant en un malaise social et identitaire.